

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abidjan, mardi 23 juillet 2019

LA CÔTE D'IVOIRE LANCE SA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS ! C'EST UNE ÉTAPE MAJEURE POUR UN CHANTIER SUR LEQUEL FINACTU MOBILISE DEPUIS 2014 PRÈS DE 10 CONSULTANTS A PLEIN TEMPS POUR LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE.

Ce 17 juillet 2019 le porte-parole du Gouvernement de Côte d'Ivoire a annoncé l'adoption de l'ordonnance portant institution des régimes de prévoyance sociale des travailleurs indépendants, ainsi que du projet de loi les ratifiant.

Ces nouveaux régimes permettront d'inclure cette frange importante de la population active dans le système de prévoyance sociale, en leur fournissant une couverture sociale contre les risques vieillesse, maternité, accident du travail et maladie professionnelle. La Côte d'Ivoire est le premier pays d'Afrique subsaharienne à lancer un tel régime à une telle échelle.

Depuis 2014, FINACTU accompagne la CNPS dans ce projet d'envergure, qui est dans la continuité de la réforme des régimes de base, conduite entre 2006 et 2010 (avec FINACTU) et dont la mise en œuvre, à partir de 2012, a permis aux deux piliers de la sécurité sociale ivoirienne, la CNPS et la CGRAE, de dégager d'importants excédents. L'équipe FINACTU a participé à la conception institutionnelle et technique des nouveaux régimes, puis, depuis 2017, assiste la CNPS dans la préparation de leur mise en œuvre (notamment la définition et la réalisation du système d'information).

Les enjeux sont de taille : il s'agira à terme d'étendre la couverture sociale d'environ 700.000 Ivoiriens (salariés du secteur formel) à près de 10 millions de bénéficiaires (les travailleurs indépendants).

Comme le précise Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président-Fondateur du Groupe FINACTU, « ***Ce projet démontre la capacité de FINACTU à accompagner ses clients de bout en bout, depuis les phases amont d'études et conception des nouveaux régimes, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des solutions techniques permettant leur fonctionnement.*** »

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site web : www.finactu.com ;
- contacter Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président, par email : dcg@finactu.com ;
- contacter Géraldine MERMOUX, Directrice Générale Associée, par email : gmermoux@finactu.com ;
- contacter Théophile GUSTIN, Business Developer FINACTU, par email : tgustin@finactu.com ou par téléphone +212 6 60 90 20 01.